

Solution Hills



7

0

MAIRIE
I place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE

205.49.37.30.91

Courriel: contact@champagne-saint-hilaire.fr Site internet: www.champagne-saint-hilaire.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 21 mars, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

Date de convocation : le 11 mars 2024

Nombre de Conseillers:

En exercice: 11 Présents: 7

Suffrages exprimés :

Vote:

Pour: 7
Contre: 0

Abstention:

<u>Présents</u>: M. Gilles BOSSEBOEUF, Maire, M. Jacky DIDIER, Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Olivier PIN, adjoints, M. Vincent COISCAUD, Mme Sylvie BAZILLE, M. Thomas LHOMMEAU.

<u>Absents excusés</u>: MM. Hugo ROUSSEL, Éric INGWILLER, Mme Gladys SIRE, M. Vincent BONNIN

Absents non excusés :

Pouvoirs:

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier PIN

Budget primitif 2024 du budget du lotissement du Goupillaud 2

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de 326 593,00 € (dont 0.00 € de RAR).

Les dépenses et les recettes de fonctionnement sont en suréquilibre pour un montant de 326 593,00 € de dépenses et de 398 960,00 € de recettes (dont 0,00 € de RAR).



Ci-dessous le budget proposé et validé par Madame Isabelle BAILLEUL:

Lotissement: 14304 LE GOUPILLAUD 2 PROPOSITION DE BUDGET 2024 Exercice: 2024

Commune: CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (voté au niveau de chapitre; montants HT)

				FONCTIO	NNEM	ENT					
DEPENSES						RECETTES					
article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS	article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS		
002	002	résultat fonct, reporté	déficit		002	002	résultat fonct, reporté	excédent	0,00		
6015	011	Terrains à aménager	acquisition du terrain	42 367,00	7015		vente terrains aménagés	vente parcelles	0,00		
6045	011	Achat d'études	Architecte, DDF, Géomètre	0,00							
605	011	travaux	voirie, VRD,	284 226,00	7083		Locations diverses				
608	011	frais accessoires	Divers frais stockables		7473		Subvention du département				
6522	65	Reversement de l'exedent	au budget principal	0,00	774		subvention exceptionnelle	subv. budget principal	72 367,00		
6611	66	intérêts emprunt									
7133	042	variation des en cours	Annul stock initial	0,00	7133	042	variation des en cours	intégration stock final			
7133	042	variation des en cours	constatation des recettes								
71355	042	Variation du stock	Annul stock initial	0,00	71355	042	variation terrains aménagés	intégration stock final	326 593,00		
71355	042	Variation du stock	constatation des recettes	0,00							
608	043	frats accessoires	transfert intérêt emprunt	0,00	796	043	transfert charges	transfert intérêts emprunt	0,00		
			TOTAL	326 593,00				TOTAL	398 960,00		

FONCTIONNEMENT EN DESEQUILIBRE

				INVEST	SSEME	NT				
DEPENSES					RECETTES					
urticle	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS	article	intitulé		observations	PREVISION:	
001	001	résultat inv. reporté	déficit	0,00	001		résultat inv. reporté	excédent		
1641	16	emprunt	remboursement capital		1641	16	emprunt	Souscription	326 593,00	
1687	16	avance commune	Remboursement à la commune	0,00	1687	16	avance commune	Versement par la commune		
3351	040	Stocks de terrains-en cours	Int stock final Terrains		3351	040	Stocks de terrains en cours	Annul stock initial Terrains		
3354	040	Stocks d'études en cours	Int stock final-Etudes		3354	040	Stocks d'études-en cours	Annul stock initial-Etudes		
3355	040	Stocks de travaux-encours	Int stock final-Travaux		3355	040	Stocks de travaux-encours	Annul stock initial-Travaux		
3581	040	Stock annexes-en cours	Int stock final-annexes		33581	040	Stock annexes-en cours	Annul stock initial-annexes		
3586	040	Stocks financiers - en cours	Int stock final-frais financiers		33586	040	Stocks financiers - en cours	Annul stock initial-frais financiers		
3555	040	Stock final - terrains	intégration du stock final	326 593,00	3555	040	reprise stock initial-terrains	Annul stock initial Terrains	0,00	
					3555	040	terrains aménagés	sortie du stock vendu	0,00	
			TOTAL	326 593,00				TOTAL	326 593,00	

Après en avoir discuté et délibéré avec les membres du conseil municipal, le budget primitif 2024 du Lotissement du Goupillaud 2 est approuvé, à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures. Pour copie conforme, En mairie, le 21 mars 2024

Le secrétaire de séance, Olivier PIN



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux servir es de l'État.

AR Prefecture

086-218600526-20240322-20240322_CT_22-DE Reçu le 22/03/2024